

PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION

Numéro du rapport : 120360825

<b>Propriétaire:</b> Vilet Viviane Chemin de l'arbre de Promelles 131472 VIEUX-GENAPPE	<b>Installateur:</b> /	<b>Donneur de comm.:</b> Vilet Viviane Chemin de l'arbre de Promelles, 13 1472 VIEUX-GENAPPE
---	---------------------------	---

Date de l'examen : 28/04/2026

Date du mesurage : 04/05/2026

ID de l'installation : 2012084977

**Lieu du contrôle:**  
Chemin de l'arbre de Promelles, 13  
1472 VIEUX-GENAPPE

**I. Description générale et caractéristiques**

Type d'installation:	Unité d'habitation	Connexion au numéro EAN:	/
Type de câble d'alimentation:	EXVB	Connexion en courant nominal (A):	63 A
Section du câble d'alimentation:	16 mm <sup>2</sup>	Différentiel (type):	A
Tension nominale:	Mono 230 VAC	Différentiel ( $\Delta I$ ):	300 mA
Nombre de tableaux:	1	Différentiel (Nombre de pôles):	2
Nombre de circuits (borniers, réserve incluse):	13	Différentiel In (A):	63 A
Année d'installation / d'extension:	Après le 1/10/1981, avant le 1/6/2020	Type de réseau:	TT
Type d'électrode de terre:	Boucle de mise à la terre	Référence des schémas (No ou date):	Pas de schéma
Type d'interrupteur général:	Interrupteur différentiel		
Description de l'installation:	Voir page suivante		

**II. Contrôles accomplis**

**Contrôle de conformité avant la mise en service: AR 8/9/2019 Livre 1, Chap.6.4**

L'enquête porte sur les dispositions légales en vigueur concernant le contrôle de conformité d'une installation électrique domestique basse tension et/ou très basse tension avant sa mise en service.

Voir les contrôles effectués en annexe.

**III. Constatation pendant l'examen**

Voir les infractions, remarques et notes en annexe

**IV. Mesurages**

Résistance de diffusion de terre (Re)	54,30	Ohm
Résistance d'isolation (Ri)	3,35	Mohm

**V. Conclusion**

C L'installation électrique n'est pas conforme aux exigences du Livre 1 de l'Arrêté Royal du 8 septembre 2019 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Schémas estampillés, signés et ajoutés à cette inspection: Non

Le différentiel général a été scellé: Non

**VI. Notifications**

"Les résultats de ce rapport d'inspection et/ou d'examen portent exclusivement sur le ou les objets ou lots inspectés.

2. Le rapport ne peut être reproduit autrement que dans son intégralité sans le consentement du client et de l'autorité de contrôle BTI asbl.

3. Conseils pour le propriétaire/gestionnaire/locataire :

-3.1 Le rapport d'enquête doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique.

-3.2 Le dossier doit mentionner toute modification apportée à l'installation électrique.

-3.3 En cas d'accident de personnes, directement ou indirectement dû à la présence d'électricité, le Département fédéral de l'énergie doit être immédiatement informé."

L'AGENT CONTROLEUR  
Arnaud Cornet



**PROCES-VERBAL DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION**

Numéro du rapport : 120360825

**Description de l'installation**

/

**Contrôles effectués**

Conformité entre des dispositifs à courant différentiel et la valeur de résistance de dispersion de l'électrode de terre	OK <input type="checkbox"/>	NOK <input checked="" type="checkbox"/>
Conformité entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits de courant respectifs qui les protègent	OK <input checked="" type="checkbox"/>	NOK <input type="checkbox"/>
Conformité entre la mise en place de l'installation électrique et des schémas unifilaires et aux plans de situation	OK <input type="checkbox"/>	NOK <input checked="" type="checkbox"/>
Contrôle des équipements fixes ou stationnaires (sélection correcte, installation et montage sur site)	OK <input type="checkbox"/>	NOK <input checked="" type="checkbox"/>
Vérification de la continuité des connexions équipotentielles (principales et auxiliaires) et des conducteurs de protection des prises de courant et des appareils fixes, fixes ou mobiles à position fixe de classe I	OK <input type="checkbox"/>	NOK <input checked="" type="checkbox"/>

**Conclusions**

**Infractions:**

Infractions schéma's:

- 1.1 : L'installation électrique doit faire l'objet d'un plan unifilaire.
- 1.2 : L'installation électrique doit faire l'objet d'un plan de situation.
- 1.6 : L'indications de la tension est à prévoir.

Infractions terre:

- 2.1 : La résistance de dispersion de la prise de terre doit être moins que 300.

Infractions tableau:

- 4.17 : Les repérage des circuits et/ou l'apparature manque ou est incomplète.

Infractions dispositif de protection:

- 5.2 : Lorsque le dispositif de protection n'est pas correctement connecté, l'essai du dispositif périodique n'est pas possible.

Infractions liaison équipotentielle:

- 6.5 : Le liaison équipotentielle principale manque.

**Informations complémentaires sur les infractions:**

- prise arrachée du mur dans la salle à manger
- d'autres infraction peuvent voir le jour à la lecture des plans

**Remarques:**

**Notes:**